

N°528

du 31
AOÛT
2012

Editorial

Par Koffi
SOUZA

GREVE DU SEXE EN ABSURDIE ?

Josépha avait depuis longtemps cessé de plaire. Elle ne lésinait pourtant pas dans l'affichage de ses atours : corsage échancré, jupe de plus en plus courte, maquillage outrancier. Mais, rien n'y faisait. Aucune de ses relations n'acceptait de passer à l'acte avec elle. Ses traits ravagés par l'alcool, ses yeux gonflés de cernes, la graisse qui retombait sur ses mollets n'incitaient pas les hommes à partager sa couche.

Faute d'amour, Josépha s'était réfugiée dans l'action politique. Elle rêvait d'obtenir par la puissance ce qu'elle était hors d'état d'obtenir par la séduction. Ses discours étaient d'autant plus enflammés que son charme échouait. Elle espérait marquer les esprits faute de pouvoir allumer les corps. Mais rien n'y faisait. Pendant qu'elle s'épuisait dans les marches et les conciliabules, elle voyait les midinettes du parti faire les 400 coups. La pire des jalousies se développait en elle.

C'est alors qu'une idée traversa son esprit frustré. Elle allait jouer un bon tour à ses copines. Elle lança l'idée que les femmes devaient, par patriotisme, faire la grève du sexe. Elle imaginait ainsi interdire aux autres les plaisirs dont elle était privée. Elle pensait avoir ainsi mis en pratique une idée géniale pour, enfin, refuser aux autres les jouissances qui lui manquaient tant.

Elle fut très surprise de constater que seule la dérision accueillit sa proposition. Les midinettes du parti se dirent que personne ne viendrait vérifier sous leurs oreillers. Quant aux hommes, ils trouvèrent là un bon prétexte pour refuser les énièmes sollicitations de Josépha.



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Avant-projet de budget de l'Assemblée nationale, gestion 2013

Les députés togolais réclament près de 1,5 milliard Cfa de plus qu'en 2012

P.4 Pour une gestion intégrée et optimale des ressources en eau

Le territoire national subdivisé en 12 sous bassins



Des députés à l'Assemblée nationale

P.4 Travaux publics

Le Ministre Ninsao Gnofam a visité les chantiers dans les lacs

P.3 Coopération de financement Togo-Union européenne

C'est parti pour renforcer les acquis du 10ème FED et hiérarchiser les priorités !

P.4 Dans le souci de développer et d'encadrer le secteur industriel

Le Gouvernement veut viabiliser un site de 150 hectares à Kpomé



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Avant-projet de budget de l'Assemblée nationale, gestion 2013

Les députés togolais réclament près de 1,5 milliard Cfa de plus qu'en 2012

Sylvestre D.

Même les assistants parlementaires ont été évacués de la salle de plénière, juste après le cérémonial d'ouverture de la session extraordinaire de l'année. Le patron des lieux en a voulu ainsi. Car il était l'heure de discuter de l'avant-projet de budget du Parlement pour le compte de l'année budgétaire 2013. Pour la presse, on n'en parle plus. Au Togo, comme dans un couvent, ce sujet se débat à l'Assemblée à huis-clos même si, après, tout devient public dans le projet de loi de finances et la loi de finances elle-même. Bizarre, au point que les confrères des médias publics se soient fâchés. Repartis, on a dû leur courir derrière pour venir filmer la clôture de l'unique séance plénière de la 3^{ème} session extraordinaire. N'empêche, la modernisation veut qu'aucune information ne puisse être enfermée. L'UNION a fouiné une fois encore et découvre que les députés togolais en réclament plus. Pour l'année à venir, ils ont estimé avoir besoin de 4.646.779.000 francs Cfa, dont 1.494.308.000 francs Cfa en dépenses de personnel, 120.235.000 francs Cfa en transferts, 1.846.456.000 francs Cfa en dépenses de fonctionnement et 1.185.456.000 francs Cfa en dépenses en capital. A l'image d'autres institutions de la République, le Parlement n'est que consommateur de deniers publics. Dans cette cagnotte, l'hôtel du président de l'Assemblée (gens de maison, frais de réception, frais d'acquisition du matériel et mobilier de bureau, frais d'entretien de la résidence, dépenses imprévues...) devra engloutir un peu plus de 97 millions de francs Cfa. Le cabinet du président, lui, devrait être crédité de 297,8 millions de francs Cfa, tandis que le Parlement aura à bouffer plus de 4,251 milliards de francs Cfa. L'autre information qui a filtré indique que les dépenses de personnel ont ainsi connu une hausse globale de plus de 231 millions de francs Cfa (18,30%). Même si, au niveau de l'hôtel du président, la masse salariale des gens de maison et les cotisations sociales ont baissé. Une autre hausse de plus de 8 millions de francs Cfa se signale au niveau du cabinet du président qui doit recruter des conseillers, un maître d'hôtel, un serveur, un vague maître, etc. Entre-temps, une rente viagère et autres avantages sont prévus pour quatre anciens présidents de l'Assemblée nationale. Bon à savoir ! Du côté du Parlement, les dépenses de personnel devraient connaître également une hausse de 19%, à cause des indemnités des 90 députés de la prochaine législature (sans le président). Si, d'ici là, le chiffre de 91 députés n'est pas remis en cause.

En fonctionnement, les dépenses sont aussi en hausse de plus de 1,320 milliard de francs Cfa. Motif

pris, en plus des frais liés à l'hôtel du président, de la hausse des frais de téléphone et d'internet du cabinet du président, de la prévision des frais de mission et l'augmentation des frais d'acquisition du matériel de bureau. C'est au niveau du parlement que la hausse se sent (1,288 milliard de francs Cfa). Au nom, dit-on, des mesures nouvelles : acquisition de 17 véhicules, relèvement des frais de réception des députés de 45 millions de francs Cfa, frais de mission à l'intérieur du pays pour 15 millions de francs Cfa, augmentation de 21,4 millions de francs Cfa des frais de carburant et lubrifiants pour les députés avec l'augmentation du nombre de députés, revalorisation des frais d'assurance de 11,2 millions de francs Cfa au profit des parlementaires avec l'augmentation du nombre de députés. Et la contrepartie togolaise pour la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale pour 822,8 millions de francs Cfa.

Enfin, les investissements de l'Assemblée sont évalués à 1.185.800.000 francs Cfa, contre 70 millions de francs Cfa en 2012. Il s'agit de la contrepartie pour la construction du nouveau siège de l'institution, des 17 véhicules de fonction pour le président, les vice-présidents du bureau, les présidents des groupes parlementaires et ceux des commissions permanentes. Aux dernières nouvelles, dans les couloirs du Gouvernement, il est



Des députés à l'Assemblée nationale

indiqué à L'UNION que la Chine a donné son accord pour le démarrage des travaux en janvier prochain. Le chantier va coûter un peu plus de huit milliards de francs Cfa. 10% doivent être supportés par le Togo, par les installations d'électricité, d'adduction d'eau, de communication et des voies d'accès.

Naturellement, conformément à la pratique, tous ces chiffres devront être déposés au Gouvernement. Les députés vont les défendre et l'Exécutif va procéder à leur «redécoupage». Pour la gestion 2012, le budget arrêté par les députés s'élevait à 3.327.606.000 francs Cfa. Le budget final voté leur a accordé 3.164.644.000 francs Cfa. En personnel, le crédit prévu

était de 1.287.376.000 francs Cfa ; il a été voté 1.263.113.000 francs Cfa. Prévu à 2.040.230.000 francs Cfa (ajouté les dépenses d'investissement), les dépenses de fonctionnement votées s'élèvent à 70 millions de francs Cfa, plus les 1.713.295.000 francs Cfa pour les investissements.

En somme, les élus du peuple réclament exactement 1.482.135.000 francs Cfa de plus que ce qui leur a été octroyé en 2012. On comprend que le nombre a augmenté. Et c'est la seconde fois consécutive que la demande est montante : pour 2012, ils avaient projeté obtenir 732,66 millions de francs Cfa de plus qu'en 2011.

Coopération de financement Togo-Union européenne

C'est parti pour renforcer les acquis du 10^{ème} FED et hiérarchiser les priorités !

Les aides se suivent au profit du pays et des populations, dit-on. Bien de citoyens, eux, continuent de juger de l'efficacité des financements et prêts étrangers. Le pouvoir n'en demande pas mieux. Surtout que, déjà, il n'en pas de trop. A juste titre, le ministre chargé de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Mawussi Djossou Sémodji, a parlé de « besoins prioritaires immenses face aux ressources disponibles ». D'où la nécessité d'hiérarchiser les priorités. Et ce, au moment de s'approprier à tourner la page du 10^{ème} Fonds européen de développement (FED) et ouvrir celle du 11^{ème} FED. Organisée à Lomé le 27 août dernier, la réunion de concertation entre l'Union européenne et les membres du Gouvernement togolais a fait dire que le FED procure de la satisfaction. En mai 2008, le Programme indicatif national (PIN) du 10^{ème} FED (2008-2013) a été signé pour près de 105 milliards de francs Cfa. Il a pu financer des projets d'infrastructures d'assainissement et de réhabilitation des voiries urbaines

à Lomé et à l'intérieur du Togo, de renforcement de la gouvernance démocratique, de la stabilité macroéconomique, de la protection de l'environnement, de la promotion de la société civile et du processus de la réconciliation nationale.

Les acquis sont donc à renforcer. Aussi la Commission européenne a-t-elle décidé de poursuivre son appui financier. Au nom du 11^{ème} FED. Le nouveau cadre partenarial pour 2014-2020 est engagé. « Il s'agit de la formulation du Programme indicatif national du 11^{ème} FED qui se veut inclusive », a précisé le ministre Sémodji. Ajoutant que « la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) et les lignes directrices de l'Union européenne pour la programmation du 11^{ème} FED seront les principales références pour cet exercice, dans le respect des principes de la Déclaration de Paris, du Plan d'action d'Accra et des résolutions de la Conférence de Busan sur l'efficacité de l'aide ». En fait, le canevas est déjà contenu dans les nouvelles orientations de l'UE : le 11^{ème} FED a ciblé les



Mawussi Sémodji, Ministre chargé de la Planification

Patrick Spirlet, Chef de la Délégation de l'UE au Togo

actions en (i) Démocratie, Droits de l'homme et Etat de droit, (ii) Genre et émancipation de la femme, (iii) Gestion des finances publiques et Lutte contre la corruption, (iv) Société civile et les pouvoirs locaux, et (v) Gestion des ressources naturelles. Des questions largement abordées dans le DSRP II en cours de finalisation, à en croire le commis de l'Exécutif togolais.

Il faut rappeler que la SCAPE devra s'employer, sur la période 2013-2017, à jeter et consolider les bases pour l'émergence future du Togo. En prenant appui sur les cinq axes retenus pour rêver à réduire la pauvreté : développement des secteurs à fort potentiel de croissance, renforcement des infrastructures économiques, développement du capital humain et protection sociale et emploi,

renforcement de la gouvernance, promotion d'un développement participatif, équilibré et durable. C'est après les législatives de 2007 que l'UE a décidé de reprendre, de façon pleine et entière, sa coopération avec le Togo, en débloquant les financements liés au 9^{ème} Fonds européen de développement.

VERBATIM Par Eric J.

Au nom des droits de l'Homme

Depuis des mois, certaines organisations de défense des droits de l'Homme, Oddh, se sont accoquinées avec les partis politiques pour faire des revendications à caractère social. Il n'y a rien à reprocher à leur idée de vouloir que la situation économique, social de leurs concitoyens soit décente. C'est un droit constitutionnel que les citoyens luttent pour l'amélioration de leur condition de vie. Cependant, force est de constater que la société civile a une méthode qui lui est propre pour se faire entendre et que ses revendications aient une crédibilité. C'est surtout cela qui la différencie des associations, partis ou regroupements politiques. En cela, il ne devrait pas y avoir une confusion entre les revendications sociales et les revendications politiques.

Malheureusement, au cours de ces manifestations, on assiste à des confrontations entre forces de l'ordre et manifestants. Cela est forcément dû à l'allure que prennent ces manifestations au cours desquelles toutes les formes de revendications s'entremêlent avec des restrictions et des provocations. Pour se défendre, chaque partie y va de ses moyens. Les manifestants utilisent les pierres, les pneus et autres objets pour dresser des barricades et les forces de sécurité les gaz lacrymogènes, les cartouches blanches et des canons à eau. Le bilan est souvent soldé par des blessés légers ou graves et des arrestations. Concernant les personnes arrêtées, il n'a jamais été révélé que ce ne sont que des militants de partis politiques.

Pourtant, les défenseurs des droits de l'Homme ne devraient en aucun moment participé à des manifestations qui dégénèrent. Car leur crédo est de mener des actions pacifiques qui aboutissent à des résultats probants. Là, les citoyens doivent être réellement au centre de leurs préoccupations. A mieux comprendre les actions d'une partie des organisations de la société civile participant aux manifestations politiques, il va de soi que c'est au nom des droits de l'Homme qu'on cherche à prendre le pouvoir.

Dans le souci de développer et d'encadrer le secteur industriel Le Gouvernement veut viabiliser un site de 150 hectares à Kpomé

Jean Afolabi

Les demandes d'agréments d'entreprises installées au Togo se font de plus en plus croissantes. Alors que des sites industriels viabilisés à mettre à la disposition des investisseurs se font rares, constate-t-on au ministère de l'Industrie, de la zone franche et des innovations technologiques. Dans cette boîte, on évoque l'idée de sites viabilisés dans le but d'«éviter les constructions anarchiques de petites unités industrielles en pleine ville», qui ne sont pas sans conséquences sur le vécu quotidien des riverains. C'est ici que les regards se tournent vers un domaine déjà acquis de 150 hectares à Kpomé, non loin de la carrière de phosphates dans la préfecture de Zio.

Le futur site industriel de Kpomé reste encore en jachère par manque de moyens financiers, estime-t-on. L'idée de départ était de disposer de terrain afin de répondre aux nouvelles demandes d'attribution de parcelles actuellement enregistrées pour l'installation de nouvelles unités industrielles, notamment de fer à béton, d'insecticides, de traitement d'ordures ménagères, etc. Pendant qu'on y est, et qu'on réfléchit à viabiliser ce site, il est dit que la promotion du secteur industriel togolais passe également par l'application des lois, à savoir le Code des investissements récemment adopté et la loi révisée portant Statut de la zone franche.

Le premier trait des régimes des avantages, des procédures

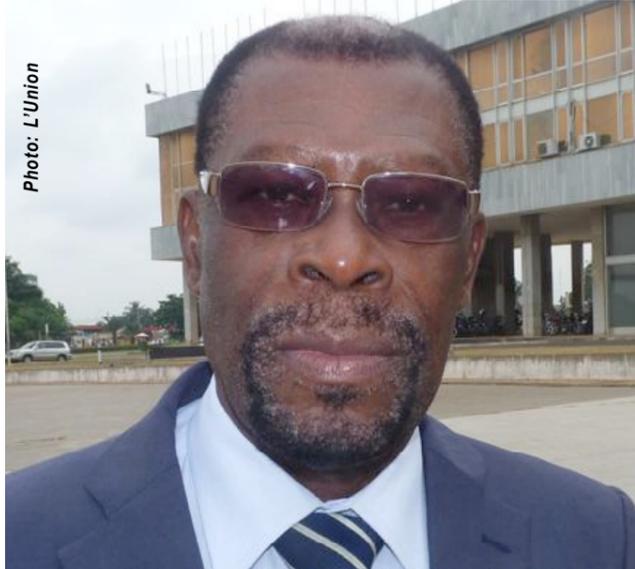


Photo: L'Union

François Agbéviadé, Ministre de l'Industrie

d'agrément, des conditions d'éligibilité, des mesures incitatives pour le développement des investissements, de l'obligation des entreprises à assurer la formation de leurs agents, des programmes de recherche, de perfectionnement et stage en entreprise-emploi. Le second traitera également des procédures d'agrément et de renouvellement en zone franche, des développeurs, des obligations des bénéficiaires, des régimes d'entreprises de service, des tarifs préférentiels, de la mise en douane, des importations et exportations en zone franche et territoire douanier, du régime fiscal, de la sous-traitance, etc. On estime que la mise en œuvre de ces deux lois «permettra au secteur industriel de mieux contribuer à la promotion du développement économique du pays par les exportations, la

création d'emplois, la transformation des matières premières locales et l'amélioration de l'environnement des affaires». Il leur faut, dans ce cas, des décrets d'application, soutient-on au ministère de l'Industrie.

A la date du 31 juillet 2012, le ministère de l'Industrie a officiellement dénombré 82 entreprises industrielles, toutes privées, dont 52 en zone franche et 30 en territoire douanier. Pêle-mêle, on trouve Fan Milk pour les produits laitiers, la Nouvelle Sototoles (Still) pour les fers à béton, ATS, Brasserie BB de Lomé, Sivop pour les cosmétiques, Cimtogo, Fortia et Diamond Cement pour la production du ciment, Wacem pour le clinker, Amina pour les mèches artificielles ou encore Afric Industry pour la fabrication de cartons d'emballage et de sachets plastiques.

Grogne des importateurs au Port de Lomé L'activité risque de se délocaliser vers Cotonou

Les autorités béninoises commencent à se frotter les mains : des hommes d'affaires qui avaient préféré le port de Lomé à celui de Cotonou commencent à envisager de relocaliser leurs activités au Bénin, rapporte *Beninactu.com*. Les premiers à prendre cette décision sont les importateurs de voitures d'occasion qui déplorent une augmentation subite de taxes. Imad Soueydan, interrogé par la Deutsche Welle, manifeste son inquiétude: «Nous sommes confrontés à des problèmes au niveau de la filière automobile, surtout les problèmes d'impôt, l'IMF [Impôt minimum forfaitaire, ndlr]. L'IMF qu'on payait avant à 15.000 francs Cfa, depuis le début de l'année on nous impose ça de 100.000 à 500.000 francs. C'est exorbitant. Ce qui fait fuir tous les importateurs du port autonome de Lomé. J'ai un client qui fait une trentaine de camions par mois. Il a l'habitude de payer 15.000. Tout récemment il a eu un arrivage de 17 camions, on lui fait payer 200.000 par camion. Maintenant, tous ses camions, il les débarque à Tema ou à Cotonou».



Des importateurs, Béninois comme étrangers, avaient en effet déserté, fin 2011 et début 2012, le Port autonome de Cotonou, faisant perdre à celui-ci plus de 25% de son trafic. Installés pour la plupart au Togo voisin, ceux-ci contestaient l'introduction du Programme de vérification des importations de nouvelle génération (PVI) qui avait entraîné l'engorgement du port et des pertes sèches. Depuis, ce fameux programme a été mis en veilleuse et les autorités portuaires et politiques font à nouveau des clin d'œil aux hommes d'affaires afin qu'ils reviennent au Port de Cotonou.

Pour suspendre le PVI, début mai dernier, le gouvernement béninois

avait invoqué le non respect par Bénin Control, la société en charge de l'exécution du contrat, de certaines closes arrêtées de commun accord, la durée du contrat, le renchérissement du coût de la vie du fait des ponctions qu'opère le prestataire sur chaque marchandise entrant au Bénin. Il avait également fait état, comme autre raison, du fait que les containers en transit pour les pays de l'hinterland sont vérifiés et taxés alors que cela ne se fait nulle part dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, ce qui a contribué à inciter les importateurs étrangers à fuir le port de Cotonou.

Pour une gestion intégrée et optimale des ressources en eau Le territoire national subdivisé en 12 sous bassins

«La planification et la gestion intégrée des ressources en eau s'effectuent par bassin hydrographique». C'est ce que dispose l'article 135 de la loi n° 2010-004 du 14 juin 2010 portant Code de l'eau. Ces bassins hydrographiques sont au nombre de trois, dénommés : bassin de l'Oti, bassin du Mono et bassin du Lac Togo dont les délimitations ont fait l'objet d'un décret pris en conseil des ministres le 24 août dernier. Le plus étendu étant celui de l'Oti, au nord, qui couvre 47,7% du territoire, et le plus petit le bassin du Lac Togo, au sud, avec 13,9% du territoire. Les trois bassins sont constitués chacun de sous étendues d'eau.

L'ensemble de tous les bassins versants appartenant au grand bassin de la Volta sur le territoire togolais sont regroupés sous l'appellation bassin de l'Oti. Il est constitué du sous bassin de l'Oti supérieur (10,4%), du sous bassin de la Kara (9,5%), du sous bassin du Mô (9,5%), du sous bassin du Koumougou (5,4%), du sous bassin de l'Oti inférieur (3,9%) et du sous bassin de la Volta blanche (1,9%), à la pointe nord du Togo. Le bassin du Mono, à l'est du pays, couvre environ 38,4% du territoire national. Il est constitué de quatre sous bassins, à savoir le sous bassin du Mono supérieur (10,3%), le sous bassin

du Mono inférieur (13,5%), le sous bassin de l'Anié (7,0%) et le sous bassin de l'Ogou (6,8%). Les trois sous bassins orientaux frontaliers avec la République du Bénin, notamment Adjro, Zou et Couffo, représentant 0,8% du territoire national, sont rattachés au bassin du Mono. Le bassin du Lac Togo, au sud du pays, est constitué du sous bassin du Haho (6,2%), du sous bassin du Zio (6,1%) et du sous bassin du Lac Boko (1,6%). Il est attendu un arrêté conjoint du ministre en charge de l'Eau, du ministre en charge de l'Administration territoriale et du ministre en charge de la Cartographie afin de préciser notamment les régions, préfectures et communes situées entièrement ou partiellement sur chaque bassin ou sous bassin.

Le ministre chargé de l'Eau étudiera les modalités de création, dans chaque bassin hydrographique, d'une agence de bassin investie de missions scientifiques, techniques et administratives. Une agence nationale de l'eau, investie de missions de coordination des activités des agences de bassin, pourra être créée au besoin, propose le Code de l'eau. Dans chaque bassin hydrographique, il sera créé un comité de bassin regroupant des représentants de l'administration

centrale, des collectivités territoriales, de la société civile, des exploitants et des usagers de l'eau et des personnes ressources. Le comité de bassin délibère sur les projets de schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau et donne son avis sur toute question relative à la gestion des ressources en eau dans le bassin concerné. Les statuts et attributions des comités de bassin sont déterminés par décrets en conseil des ministres.

Dans le cadre des compétences qui leur sont reconnues par la loi, les collectivités territoriales coopèrent avec l'Etat en vue d'une gestion durable des ressources en eau. Elles doivent, à cet effet, l'appui technique des services de l'Etat. Une commune ou un groupe de communes peut, le cas échéant, à la demande d'une communauté villageoise, proposer à l'autorité compétente la création d'un organe local de gestion de l'eau pour la réalisation et la gestion d'un ouvrage hydraulique, la gestion d'une masse d'eau ou d'une zone humide d'intérêt local, communal ou intercommunal. Les organes locaux de gestion de l'eau gèrent l'ouvrage hydraulique, la masse d'eau ou la zone humide sous le contrôle de l'autorité communale ou intercommunale.

Travaux publics

Le Ministre Ninsao Gnofam a visité les chantiers dans les lacs

Le ministre des Travaux publics a organisé une tournée ce mardi 28 août 2012 pour visiter certains chantiers de construction de route et de pont dans la préfecture des Lacs, pour constater l'évolution des travaux.

La visite conduite par le ministre des Travaux publics, Ninsao Gnofam, a sillonné le projet de réhabilitation et de modernisation de la route Rond point Port-Avépozo, la route Aného-Sanvee Condji et d'autres travaux connexes. La nouvelle route Aného-Sanvee Condji a une longueur de 7,76 kilomètres. Elle a un délai de réalisation de 90% et la chaussée est achevée à 91%. D'autres travaux connexes à cette voie comme le parking gros porteur, une gare routière, un magasin décor (pour la douane) et un logement ont été également visités par la délégation du ministre.

A la fin de la visite, le ministre Ninsao Gnofam a déclaré : « la visite fait partie d'une série de visites que j'ai effectué depuis le nord du pays. C'est un démarrage de visite que nous avons effectué. Mes impressions pour le premier chantier que je viens de visiter sont bonnes. C'est vrai que nous avons enregistré quelques doléances pour pouvoir accélérer les travaux et permettre aux entreprises de rester dans le délai. Sinon, je viens de constater que tout se passe bien d'une manière générale, à part quelques problèmes d'ordre



Le ministre Ninsao Gnofam (à gauche) suivant des explications

administratif que le ministère des travaux publics, le ministère des finances, le ministère de l'environnement vont se retrouver pour régler très rapidement afin que les entreprises puissent rester dans le délai ». Le ministre a aussi rajouté : « le chef de l'Etat a une vision pour le pays. Le projet est un projet routier. Mais nous nous sommes rendus compte que c'est un projet intégrateur, puisque, à côté de la route, on a construit un très beau marché, nous avons vu un parking de près de 200 véhicules, nous venons de visiter des logements occupés par les expropriés. C'est ça la traduction de la vision. Je disais au Préfet que c'est le premier HLM du Togo ».

Le chef de mission de contrôle et de supervision des travaux du projet à Aného, M. Mohammed Moutakel,

a, quant à lui, montré sa satisfaction. « C'est un plaisir que monsieur le ministre, le Dg et les responsables des travaux publics sont arrivés. On a vu la situation, l'avancement des travaux avec les responsables et monsieur le ministre. Le ministre nous a donné des instructions pour que certains travaux soient améliorés. A mon avis, les travaux avancent, le délai c'est fin décembre. On espère bien qu'il sera respecté », a-t-il déclaré.

Le directeur du groupement Sgtrm-Sft-Cogeb, M. Dasso Abdraman, a déclaré : « le projet, c'est la liaison de la route qui fait à peu près 7,76 kilomètres. La route part du cimetière et va jusqu'à la frontière de Bénin. Le pont constitue un autre poste de la voie et vous avez la route que nous construisons ». La visite a pris fin à la frontière Togo-Bénin.

FOOTBALL/

Duarte : "le Togo, une bonne équipe qui a beaucoup progressé"

Le sélectionneur du Gabon, Paolo Duarte ne tarit pas d'éloges sur l'équipe nationale du Togo que les Panthères affrontent le 8 septembre en match aller comptant pour le dernier tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013.

Gilles Vevey

Alors que le technicien gabonais doit faire face à l'absence du défenseur de Lorient Bruno Ecuélé Manga et à la réforme de plusieurs de ses joueurs due à l'arrêt du championnat gabonais de football, il ne manque pas de parler de son adverse le Togo qu'il présente comme "une bonne équipe qui a beaucoup progressé, meilleure qu'avant la CAN 2010, rapide et bien organisée".

Sur les vingt trois joueurs qu'il a convoqués, dix sont des locaux. Une situation qui ne le réjouit pas. "Avec l'arrêt prolongé du championnat national (ndlr 3 mois), la réforme de certains joueurs et la blessure d'un élément aussi essentiel que Bruno Ecuélé Manga, nous avons été dans l'obligation de composer avec ce que nous avons", a confié Paolo Duarte qui ne cède pas pour autant au découragement. "Le monde ne s'arrête pas cependant à ces difficultés et avec les joueurs présents, nous allons nous y atteler pour mettre en place une bonne équipe capable de donner satisfaction et de faire un bon résultat à domicile", a-t-il dit.

Si l'attaque gabonaise peut se targuer de disposer de ses meilleurs atouts à l'instar de Aubameyang Pierre Emerick (As Saint-Etienne-France), de Daniel Cousin (Fc Sapiens-Gabon) ou encore de Eric



L'attaquant togolais de Lille, Kalen Damessi

Mouloungui (Al Wahda Dubai-Liban), la défense, elle, sera un mélange de joueurs professionnels, notamment Ebanega Ekwa Rémy (Auxerre-France), Brou Apanga (Brest-France), Henri Ndong (Auxerre-France), Georges Ambourouet (Olympic club Khouribga-Maroc) et de locaux comme Rodrigue Moundounga (Sogea Fc-Gabon), Mouele Edmond (Mangasport-Gabon), Dinda Muller (Cercle Mberi-Gabon).

Une situation qui peut profiter à Emmanuel Adebayor, l'attaquant de Tottenham, de retour en sélection et qui veut "réussir quelque chose avec le maillot de l'équipe nationale", selon le mot de Didier Six, le sélectionneur des Eperviers du Togo.

D'ailleurs le Togo devrait faire le plein de ses joueurs. Outre Emmanuel Adebayor, les Eperviers enregistrent le retour du goal Kossi Agassa et du milieu Floyd Ayité de Reims.

Liste des 23 joueurs convoqués

Gardiens: Agassa (Reims, France), Mawugbé (Maranatha, Togo), Tchagouni (Dijon, France).

Défenseurs: Akakpo (Zilina, Slovaquie), Daré (RBDB FC, Belgique), Gafar (Dacia, Moldavie), Bossou (Saigon, Vietnam), Sadat (Free State Stars, Afrique du Sud), Djene (Coton Sports, Cameroun). **Milieux:** Romao (Lorient, France), Salifou (Saarbrücken, Allemagne), Amewou (Nîmes Olympique, France), Mani (Batna, Algérie), Dové (Free State Stars, Afrique du Sud), Floyd (Reims, France), Boukari (Wolverhampton, Angleterre), Brenner (Alki Lamaca, Chypre), Amétépé (Maranatha, Togo). **Attaquants:** Adebayor (Tottenham, Angleterre), Gakpé (Nantes, France), Ségbéfi (Auxerre, France), Damessi (Lille, France), Alassani (Cozenza, Italie).

FOOTBALL/

Ligue des champions : le tirage au sort a eu lieu

Huit ans après sa dernière participation à l'épreuve reine européenne, le Paris Saint Germain a bénéficié d'un tirage plutôt clément. Les joueurs de la capitale héritent du groupe A, considéré comme le plus faible du premier tour. Les Parisiens affronteront le FC Porto tenant de la Ligue Europa et 2 équipes issues des barages le Dynamo Kiev et le Dinamo Zagreb.

Louis Nicollin rêvait du Real Madrid, le président de Montpellier devra se contenter d'Arsenal comme tête d'affiche dans le groupe B. Pour sa première participation, Le cham-

pion de France rencontrera également le club allemand de Schalke 04 et les grecs de l'Olympiakos

Qualifié brillamment mercredi soir, Lille se retrouve placé dans le groupe F, assez relevé avec la présence du dernier finaliste le Bayern Munich, les espagnols du FC Valence et l'exotique club biélorusse du BATE Borisov.

La première journée de la phase de poule de la ligue des champions s'étalera sur jours, les 18 et 19 septembre prochains.

Le tirage complet

Le tirage complet de la Ligue des

Champions :/Groupe A : Porto, Kiev, PSG, Dinamo Zagreb/Groupe B : Arsenal, Schalke 04, Olympiakos, Montpellier/Groupe C : Milan AC, Zénith Saint-Petersbourg, Anderlecht, Malaga/Groupe D : Real Madrid, Manchester City, Ajax Amsterdam, Borussia Dortmund/Groupe E : Chelsea, Chakhtior Donetsk, Juventus Turin, Nordsjaelland/Groupe F : Bayern Munich, Valence, Lille, BATE Borisov/Groupe G : Barcelone, Benfica, Spartak Moscou, Celtic Glasgow/Groupe H : Manchester United, Braga, Galatasaray, Cluj

JEUX AFRICAINS 2015/

Le Congo mobilise plus de 30 milliards de FCFA

Le gouvernement congolais vient de mobiliser pour cette année la somme de 33 milliards de FCFA, pour préparer les 11èmes Jeux africains que Brazzaville va abriter en 2015, a indiqué mardi à Brazzaville le ministre congolais des Sports et de l'Education physique, Léon Alfred Opimbat, à la cérémonie de lancement officiel de la mission d'évaluation des préparatifs de ces jeux par le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) qui en avait confié l'organisation au Congo.

Selon M. Opimbat, toutes les études nécessaires et indispensables à la tenue de cette manifestation sportive continentale ont été réalisées, les appels d'offres et leur dépouillement ont été lancés.

De même, une commission est présentement à pied d'oeuvre pour désigner les meilleures entreprises devant exécuter les différents chantiers retenus pour recevoir les compétitions et les athlètes.

Ces chantiers qui sont de deux catégories, comprennent d'une part, les infrastructures nouvelles à construire, et d'autre part, les structures existantes devant subir un profond lifting pour répondre aux exigences des jeux modernes, a fait savoir le ministre Opimbat.

Au nom du gouvernement de son pays, M. Opimbat a exprimé sa satisfaction d'accueillir cette mission d'évaluation du CSSA, en attendant l'aide que celle-ci peut apporter au Congo en vue de faire de ces jeux

un véritable triomphe.

"Le Congo attend des experts aguerris du CSSA, comme de l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA), les avis les plus enrichissants pour que Brazzaville 2015, à l'instar de Brazzaville 1965, demeure à jamais gravé dans les annales de l'histoire des jeux africains", a conclu le ministre congolais

L'organisation des 11èmes jeux africains avait été confiée au Congo par le CSSA lors de sa session de septembre 2011. Brazzaville avait abrité pour la première fois ces jeux en 1965, réunissant ainsi une jeunesse sportive africaine talentueuse, rappelle-t-on.

CULTURE

Murmures

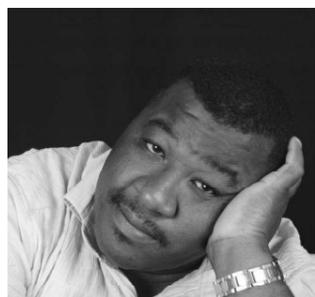
Kangni Alem va publier un roman chez le gabonais ODEM

Le Temps des goélettes sera le prochain roman de l'écrivain togolais Kangni Alem. Cette information ne relève pas du tout de l'anecdote car cette fiction sera publiée chez l'auteur gabonais ODEM (Les éditions Odette Maganga). Ce sera la seconde fois que l'auteur d'Esclaves publie chez un éditeur africain. Par le passé, l'écrivain a déjà été publié chez un éditeur camerounais, avec moins de bonheur, il est vrai ; l'essai intitulé *Les Arcanes* a paru avec de nombreuses coquilles défigurant quelque peu le contenu d'une grande facture pourtant. L'écrivain, grand voyageur devant l'éternel, y faisait des réflexions justement sur ses impressions de voyage.

La raison d'une telle aventure chez le gabonais est la volonté de l'écrivain d'échapper quelque peu à cette tendance qui veut qu'un écrivain francophone d'Afrique soit publié chez en France ou au Canada. «Il faut de tout pour nuancer la critique de l'extranéité», a-t-il avancé.

Grand Prix Littéraire Afrique Noire 2003 pour son premier roman, Cola cola jazz, Kangni Alem a publié plusieurs œuvres en France. Mais sa toute première œuvre littéraire, la pièce *Chemins de croix*, signant son arrivée dans le sélect monde des lettres, a été publiée chez l'éditeur togolais Les Nouvelles éditions africaines (NEA-Togo). *Chemins de croix* avait d'ailleurs été couronné du Prix RFI Théâtre. Mais le destin de l'édition locale égrène depuis plus d'une décennie une autre histoire...

Selon son site Internet, Les éditions ODEM se veulent donc ouvertes à tous et tentent de briser le clan éditorial qui existe et persiste en France et dans d'autres horizons ; où la publication est réservée aux figures communes à ces maisons, mais fermée à tous ceux qui veulent exprimer leurs parts d'imaginaire. Le but visé par le travail éditorial chez ODEM, c'est de réduire la frontière qui existe entre le centre et la périphérie ; attirer les écrivains



(français, portugais, haïtiens, martiniquais etc.) à venir publier en Afrique et au Gabon.

ODEM veut faire partie d'un nouveau champ littéraire, celui qui décroïsonne les écritures et les écrivains ; celui qui lance de jeunes ou donne la possibilité aux écrivains indésirables et marginaux. Pour mener ce vaste projet du livre, les éditions Odette Maganga garantissent la qualité des ouvrages et assurent la diffusion la plus large dans le monde. Elles offrent aux lecteurs, aux bibliothèques universitaires, et autres secteurs d'activité commerciale, la possibilité de commander les livres grâce à un système paypal.

Littérature

Des auteurs en résidence d'écriture à Assahoun

Félicien ADEHENOU, Joel AJAVON, Kokouvi GALLEY, Jean KANTCHEBE, des auteurs togolais sont en résidence d'écriture du 25 août au 04 septembre au Village Culturel et artistique Adokpo à Assahoun. La résidence a lieu sur le thème Esclavages. La



«Résidence- Escale des Ecritures» est une résidence d'écriture annuelle organisée par le réseau d'auteurs Escale des Ecritures. Cette association est née en août 2001 à l'initiative de neuf jeunes auteurs africains, à la suite d'un chantier d'écriture organisé par Ecritures vagabondes en collaboration avec le FESTHEF (Festival du théâtre et de la fraternité au Togo) à Assahoun (40 kms de Lomé). Présidée pendant un certain temps par Gustave Akakpo, elle est à présent dirigée

chantiers et résidences d'écriture, résidences d'auteurs, mise en espace d'écrits dramatiques, colloques...

Elle est très active dans le

microcosme littéraire togolais qui depuis s'agrèmente de l'arrivée de très jeunes auteurs dont Dzifa Galley, Joël Ajavon, Essénam Kokoé Kouévi.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

L'enseignement des Droits de l'homme et la formation civique Bientôt effectif dans tous les systèmes éducatifs

Etonam Sossou

Les acteurs de l'éducation et des droits de l'homme du Togo sont en atelier de quatre jours depuis le 28 août 2012 à Notsé. Le but, s'outiller pour que la formation civique, la citoyenneté et les droits de l'homme

principes et valeurs culturelles et civiques, au cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, vont faire un briefing des actions menées jusque là, relever les failles et formuler des recommandations. Lesquelles recommandations permettront d'actualiser et d'évaluer

Selon l'un des experts de l'organisation des nations unies pour le développement et conseiller technique en droit de l'homme et de gouvernance, M. Jean-Paul Kimbow Kandolo, au sortir de cet atelier, le Togo peut être évalué dans ces avancées en matière de respect des droits de l'homme, gouvernance et en civisme. "Le gouvernement est préoccupé par l'application de ces conventions internationales déjà ratifiées par le Togo", a précisé Mme Léonardina Rita Doris Wilson-de Souza, Ministre des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique.

la notion d'éducation à la citoyenneté démocratique est définie par l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) comme un ensemble de pratiques et d'activités destinées à mieux préparer les jeunes et les adultes à participer de façon responsable à la vie démocratique.



La Table d'honneur de la cérémonie

soient prise en compte dans le système éducatif formel, non formel et professionnel. Les participants à partir des concepts relatifs au plan sectoriel de l'éducation (pse), aux

le plan national de la promotion de la citoyenneté, des droits de l'homme, de la culture démocratique conformément dispositions internationales.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le Conseil de régence du Trône Royal de la collectivité Ahouandjigo du Togo, du Bénin et du Ghana, Nana Anè Ohiniko Quam-Dessou XV, Roi des ADJIGO et alliés, Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného, Togbui DJIDJOLE Mawuto, Chef canton de Djidjolé, Togbui AGBATI, Chef quartier de Bé-Kpota Nétadi Colas, Togbui AWALA Kodjovi, Chef quartier d'Avénou, Togbui KPONVI Wodomé, Chef quartier de Casablanca, Togbui DOVO IV d'Adafianou, La famille JOHNSON, La famille SEGBAYA, M. Kwao-Assanh Claude JOHNSON, son épouse, ses frères, sœurs, cousins et cousines, leurs époux, épouses et leurs enfants, M. Magloire Ahoulédou JOHNSON, ses épouses et ses enfants (Efua, Koffi Ansah-Enu, Bentiwa, Pa-Kudjo, Rock, Bentiwa-Flavie, Kwantsi, Aféri, Aféréba et Mawussé), M. Clarence Mawussé Kwao-Assanh JOHNSON, sa femme et son enfant, M. SEGBAYA Boniface dit «Abéi», son épouse, ses sœurs, frères, cousins, cousines, leurs époux, épouses et leurs enfants, Les familles JOHNSON, SEGBAYA, ELENEKOU,

Les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée fille, sœur, cousine, et nièce :



Mawugonmin Afadziwa JOHNSON
endormie dans le Seigneur,
le 05 Août 2012 à l'âge de 30 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 31 Août 2012

18H 30 min: Veillée de chant et de prière en l'Eglise Pentécôtiste «GLORY TABERNACLE» à côté du siège Eckankar de Djidjolé.

Samedi 1er Septembre 2012

07H 30 min : Levée du corps à la maison mortuaire, Maison SEGBAYA à côté du siège Eckankar de Djidjolé

09H00 min : Cérémonie d'enterrement à l'Eglise Pentécôtiste «GLORY TABERNACLE» à côté du siège Eckankar de Djidjolé suivie de l'inhumation au cimetière de Bé-Kpota

N.B. : Les salutations d'usage seront reçues par la famille au cimetière après l'enterrement.

Dimanche 2 Septembre 2012

07H 30 min : Culte commémoratif et d'action de grâce à l'Eglise Pentécôtiste «GLORY TABERNACLE» à côté du siège Eckankar de Djidjolé.

Tirage de la Tranche Commune Entente 2012 à Cotonou Le Togo a remporté 4 gros lots

Le 18^e tirage de la Tranche Commune Entente 2012 (TCE 2012), s'est déroulé le 24 août 2012, dans la grande salle du complexe Magestic à Cotonou. Ce tirage a regroupé les cinq (05) pays membres du conseil de l'Entente (le Bénin, le Burkina-Faso, le Niger, la Côte d'Ivoire et la Côte d'Ivoire) ainsi que les Directeurs Généraux des leurs Loteries Nationales.

Le Burkina-Faso par l'intermédiaire de Salam Sanogo, apprenti chauffeur a remporté le

jackpot avec le maxi gros lot de 8.000.000 de francs, introduit pour la 1^{ère} fois cette année. Les autres supers gros lots de cinq millions de FCFA (5.000.000) et de quatre millions de FCFA (4.000.000) sont respectivement revenus au Niger (Adamou Kassimou, maître coranique) et au Bénin (Affaton Christiane, ménagère).

Quand aux parieurs togolais, ils ont gagné quatre lots allant de l'ordre de 1.500.000 Fcfa (Alle Atcha, maître-maçon à Blitta et Djangoué

Folly Eyrar, étudiant à Lomé) à 1.000.000 Fcfa (Aboutou Oalo, guérisseur et Francis Fafoumi, ingénieur en BTP).

Parallèlement au tirage, les gagnants ont visité les différents sites touristiques tels que « la porte du non retour » à Ouidah, le palais royal et le village souterrain à Abomey.

La 19^{ème} édition de la Tranche Commune Entente aura lieu à Ouagadougou au Burkina Faso en 2013.

Programme Régional Extraordinaire d'un montant de cinquante cinq millions cinq cent mille francs FCFA (55. 500. 000) de franc CFA

PAYS	NOMBRE DE SERIES	MONTANT TOTAL DES GAINS EN FCFA
TOGO	02	5 000. 000
COTE D'IVOIRE	03	9 000. 000
BURKINA-FASO	04	18 000. 000
NIGER	02	8 500. 000
BENIN	04	15 000. 000

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1127 DE LOTO BENZ DU 22 AOUT 2012

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 29 Août 2012, porte le numéro 1128.

Mercredi dernier, la chance a sourit à de nombreux parieurs de la LONATO basés à LOME.

En effet, **six gros lots** ont été enregistrés dans la capitale. Ainsi, **deux lots de 500.000F CFA, deux lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA** ont été répertoriés respectivement auprès des opérateurs **5772, 6945, 5714, 8088, 8228 et 6407.**

A l'intérieur du pays plusieurs villes se sont démarquées par les lots qui y ont été gagnés. Il s'agit de **KPALIME et NOTSE** où nous avons recensé **des lots de 500.000F CFA et de 750.000F CFA.**

Les gagnants du Programme Extraordinaire Régional de la Tranche Commune Entente 2012, ont été tirés leur propre lot parmi les trente lots mis à leur disposition, lors du grand tirage qui a eu lieu le 24 août dernier, à COTONOU.

Ils ont ainsi remporté:

- Deux gros lots de 1.500.000F CFA
- Et deux gros lots de 1.000.000F CFA

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1128 de LOTO BENZ du mercredi 29 AOÛT 2012

Numéro de base

64

77

43

25

35